

7331-1-2 (CFE)

10 mars 2021

Liste de distribution

**COMPTE RENDU DE DÉCISIONS DU COMITÉ DU FONDS EUROPÉEN
RÉUNION PAR MS TEAMS LE 18 FÉVRIER 2021**

En présence de :

Présidente :	Commandant Formation Europe	Bgén D.O. Quinn
Membres:	Cmdt Allemagne Cmdt Italie Cmdt EMI OTAN Cmdt Casteau/Sud-ouest Cmdt USFC(E) OSC ELFC(L) Cmdt Pays-Bas/Nord-est Rep NFU Adjud de formation	Col R. Pamplin Col D. Russel Col Y. Poirier Lcol S. Harding (absent) rep par Adjum P. Coupal Lcol H. Staal Col A. Lussier Col W. Taylor Lcol P. Mackenzie Adjud R. Viel (absent)
Mbr d'office :	Président GTFE CEM FE OSC Bruxelles (CANMILREP) Cmdt RU DNATEX A Gest Sup PSP(E) Gest des comptes FNP Secrétaire	Maj T. Byrd Capf E. Kerr Col M. Stalker Col D.C.D. Hilton (absent) M. Sajid Butt M. Mike Taylor Mme Michelle Joly Mme Tamara Clarke

Invités non-votants :

Président du Fonds de l'Unité Brunssum	Capc E. Monette
Officier d'état-major RMN SHAPE	Capt S. Manser

POINT	DISCUSSION	ACTION
I	MOT D'OUVERTURE	
	1. La présidente du CFE souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre la réunion à 9 h 30.	Info
II	ADOPTION DU DERNIER ROD DU CFE DU 2 SEP 2020	
	1. La présidente du CFE demande d'accepter le compte rendu de décisions du CFE du 2 septembre 2020.	

	<p>2. Les membres ne présentent aucun changement au compte rendu.</p> <p>3. MOTION. Le Cmdt EMI OTAN propose d'adopter le compte rendu de décisions, appuyée par le Cmdt Pays-Bas/NE.</p>	Tous sont en faveur, motion adoptée.
III	AFFAIRES ANCIENNES	
	<p>1. Le compte rendu du 2 septembre 2020 contient la question constitutionnelle concernant la pondération des votes entre les membres votants et non votants du CFE. Le Cmdt Allemagne déclare qu'à titre d'exemple, le Rep NFU, qui siège à la fois au CFE et au GTFE, représente le plus grand groupe de membres au sein du FE mais ne dispose que d'une seule voix. En plus, il souligne que le Cmdt RU a une responsabilité de C de C pour deux magasins qui génèrent des fonds du FE, mais qu'il est un membre d'office sans droit de vote. La présidente du CFE demande au GTFE d'analyser la composition ou la formule utilisée pour déterminer qui est désigné pour voter ou siéger en tant que membre d'office sans droit de vote au sein du CFE et d'examiner si la composition correcte est en place. Le Gest Sup PSP(E) accepte de coordonner cette analyse avec le GTFE et de faire rapport plus tard au cours de l'AF 21/22.</p> <p>2. Les changements requis dans les status du FE seront effectués pour refléter le fait que le Contrôleur N2 de la Formation Europe remplace l'officier des services corporatifs USFC(E) en tant que président du GTFE.</p>	<p>Gest Sup PSP(E)</p> <p>Gest Sup PSP(E)</p>
IV	EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS DU FE EN DATE DU 31 JANVIER 2021	
	<p>1. La Gest des comptes FNP (GCFNP) présente la situation financière estimée du FE sur la base des états financiers du 31 janvier 2021 (présentation PPT du CFE du 18 février 2021).</p> <p>a. <u>Généralités.</u> Le 31 janvier 2021, le FE a déclaré 452 491 € de fonds non grevés, composés de 314 342 € de fonds d'investissements et de 138 149 € de fonds bancaires non grevés après les dettes. Le stock des trois magasins est évalué à 189 938 €, ce qui est faible mais devrait augmenter de 20 000 € à 30 000 € après la réouverture des magasins. L'actif total actuel et les investissements s'élèvent à 670 736 €, le passif total actuel à 25 607 € et la valeur totale du FE à 645 129 €. Actuellement, le FE est dans une position saine, cependant, cela n'inclut pas les dépenses ou les revenus pour février et mars.</p>	Info

	<p>b. <u>Revenus</u>. Les contributions au FE sont rapportées comme suit : Ramstein : 155 030 €, un peu plus que ce qui était prévu au budget, Ruislip : 11 545 € et Innsworth : 11 299 €, respectivement. L'intérêt de l'investissement du CBC sera disponible d'ici le 31 mars, déclarant ce que le FE recevra. La subvention de CANEX/RARM pour la morale et le bien-être n'a pas été accordée cette année mais pourrait être disponible pour l'AF 21/22. Les revenus du Programme de chalet des PSP s'élèvent à 10 000 €, mais on s'attendait à ce qu'ils atteignent 40 009 € avant d'être affectés par les annulations en raison de la Covid-19. Au 31 janvier 2021, les revenus totaux s'élevaient à 189 488 €, par rapport aux 231 159 € prévus au budget.</p> <p>c. <u>Dépenses</u>. Le fonds de représentation est à 684 €, 2 000 € supplémentaires sont prévus d'ici la fin de l'AF. Les dépenses liées à la subvention du FE s'élèvent à 135 991 €, et 36 000 € supplémentaires seront soumis pour les demandes de remboursement NFU d'ici la fin de l'année. Les dépenses liées au Programme de chalet et pleine flexibilité des PSP s'élèvent à 42 462 €, avec 32 000 € toujours à rembourser pour les demandes pleine flexibilité d'ici la fin de l'année. Déploiement et confort hospitalier : 1 829 €. Les frais de comptabilité s'élèvent à 48 636 €, les frais divers à 1 408 €, avec un bénéfice net / une perte net de -48 598 € par rapport à la perte budgétée de -109 656 €.</p> <p>d. <u>Ventes au détail</u>. (en date du 31 janvier 2021) Ramstein déclare des ventes de 1 011 467 €, un profit brut de 257 693 € (25 %), des contributions du FE de 155 010 € et un revenu net de 0. Les ventes de Ruislip sont de 93 395 €, le profit brut de 33 228 € (36%), les contributions du FE de 11 548 € et la perte nette de -5 253 €. Les ventes d'Innsworth sont de 42 007 €, le profit brut de 14 776 € (35%), les contributions du FE de 11 235 € et la perte nette de -197 €. En général, au 31 janvier 2021, les ventes au détail ont enregistré une perte nette de -5 450 €, imputable aux fermetures dues aux restrictions de la COVID 19.</p>	
V	AFFAIRES NOUVELLES	
	<p>1. OPÉRATION DES MAGASINS :</p> <p>a. <u>Généralités</u>. Les magasins de détail sont un générateur de revenus principal pour le FE. Le suivant fournit une mise à jour sur les impacts de la pandémie. Les magasins ont connu une année difficile en raison des fermetures nécessaires. Les magasins au Royaume-Uni ont été fermés du 13 mars au 6 juillet 2020, du 5 novembre au 2 décembre</p>	Info

2020, et du 6 janvier 2021 à ce jour. Le magasin de Ramstein a été fermé du 18 mars au 22 juin 2020 et du 20 décembre 2020 au 15 février 2021. Alors que les mesures de sécurité ont eu un impact négatif sur les résultats, elles ont également permis de préserver la sécurité de tous. Les horaires des magasins, qu'ils soient ouverts ou fermés, et les règles stipulant le nombre de clients dans un magasin à un moment donné ont été les principaux facteurs ayant un impact négatif sur les revenus. En outre, la nouvelle réglementation allemande sur le suivi et la traçabilité du tabac a obligé Ramstein à se débarrasser de 26 000 € de produits invendus. Une demande de compensation pour cette perte a été envoyée au QG des SBMFC à Ottawa et le magasin pourrait être indemnisé. Malgré ces limites imposées au magasin de Ramstein, celui-ci a tout de même enregistré une hausse des ventes juste avant la fermeture de décembre, soit 23 000 € en un jour.

- b. Subventions salariales. Les employés du magasin ont reçu une subvention salariale des SBMFC en raison de la fermeture du magasin. Environ 54 000 dollars canadiens à la fin de décembre 2020 ont été alloués au programme qui se poursuivra au moins jusqu'au 31 mars 2021. L'effet net est l'absence de coûts salariaux pour le FE pendant les fermetures. Le Cmdt Allemangne remercie les SBMFC pour le programme de subventions salariales. La décision difficile de fermer le magasin de Ramstein en décembre visait à respecter l'esprit de la réglementation du gouvernement allemand et à réduire les contacts personnels ainsi que la propagation et l'exposition du virus. Ramstein attend la mise à jour du gouvernement au 7 mars 2021 pour savoir si les magasins peuvent rouvrir complètement.
- c. Innovation dans le magasin. Ramstein a commencé les ventes « cliquer et collecter » le 15 février 2021. Le client commande par courriel ou en ligne et récupère le produit dans le magasin. C'est une nouveauté pour la communauté, le bouche-à-oreille permettra de diffuser cette nouvelle option.
- d. Participation aux bénéfices prévue de janvier à mars 2021. Le Royaume-Uni prévoit 0 € en janvier et février, mais prévoit 4 000 € à 5 000 € en mars en cas de réouverture. Ramstein déclare 0 € en janvier, prévoit 8 000 € en février et 15 000 € en mars.

2. RECOMMANDATIONS DU GTFE :

- a. Revoir l'allocation des fonds de représentation. Historiquement, les allocations de fonds de représentation

ont été sous-utilisées. Cette année ne fait pas exception, les fonds sont extrêmement sous-utilisés en raison des restrictions de la Covid. L'année dernière, il a été décidé de laisser les montants alloués en place et d'ajouter 3 000 € de fonds discrétionnaires pour la flexibilité du Comd FE. Une discussion s'ensuit, selon laquelle le manque de dépenses pourrait être dû en partie à un manque de compréhension de ce à quoi le fonds peut être utilisé. L'accent est mis sur les changements apportés au FE, comme les nouveaux emplacements et la nécessité d'activités de représentation avec les communautés locales (par exemple, les journées de l'OTAN). La présidente du CFE demande aux emplacements de surveiller leurs allocations, mais précise que les dépenses maximales doivent respecter les limites prévues au budget, telles qu'elles sont définies dans les règlements des SBMFC. Les transferts devraient inclure ce qu'est le fonds de représentation et comment il peut être dépensé. Pour l'AF 20/21, la présidente du CFE indique que les fonds restants seront retournés au FE, sauf si l'un des cmdt a une demande à soumettre.

b. Prolongation du délai de la subvention NFU / programme pleine flexibilité :

i. Généralités. La date limite pour le rapprochement des demandes des billets du programme pleine flexibilité gagnés au cours de l'AF 20/21 et des subventions NFU de l'AF 20/21 est le 20 mars 2021. En décembre 2020, plus de 50 % des billets du programme pleine flexibilité n'ont pas été dépensés, avec 36 000 € des billets en suspens, et 80 % du budget des subventions NFU n'ont pas été dépensés, avec 47 000 € en suspens. 2021. Conformément aux règles établies, les membres doivent continuer à faire partie du FE pour avoir le droit de faire une demande.

ii. Programme pleine flexibilité. Normalement, les billets gagnés sont valables du 1er avril à la mi-mars de l'AF. Les billets ne sont pas transférables et les fonds non réclamés sont retournés au FE. Toute modification de cette politique entraînerait une baisse des fonds non grevés disponibles à la fin de l'AF 20/21. En raison des restrictions de voyage, les gagnants du programme pleine flexibilité n'ont pas été en mesure de dépenser leurs allocations. Pour compenser les restrictions de la COVID, le GTFE recommande de repousser la date limite pour les dépenses du programme pleine flexibilité du 20 mars 2021 au 20 mars 2022.

	<p>iii. <u>MOTION</u>. Le Rep Cmdt Casteau/Sud-ouest propose une prolongation de la date limite de soumission des billets du programme pleine flexibilité gagnés au cours de l'AF 20/21 jusqu'au 20 mars 2022, proposition appuyée par le Cmdt Allemagne.</p> <p>iv. <u>Remarque - programme pleine flexibilité</u>. Une discussion supplémentaire s'ensuit sur la façon dont la motion ci-dessus modifierait les règles du tirage du programme pleine flexibilité, c.-à-d. un membre pourrait-il gagner un prix du programme pleine flexibilité supplémentaire au cours de l'AF 21/22 avant de dépenser son billet de l'AF 20/21? Les règles actuelles stipulent que si vous gagnez lors du tirage du programme pleine flexibilité de la saison précédente, vous n'êtes pas éligible au tirage du programme pleine flexibilité suivant. Le Cmdt Italie déclare qu'en raison de l'extension des billets à partir de l'AF 20/21, il est possible pour certains membres d'avoir deux billets en même temps, en notant que les règles actuelles sont bien établies. Le Cmdt Pays-Bas/Nord-Est présente une motion exigeant que le billet « de délai prolongé » du programme pleine flexibilité soit dépensé avant de pouvoir participer à un autre tirage. La motion n'est pas appuyée. Après une longue discussion, une motion différente n'est pas présentée à l'assemblée et les règles d'éligibilité demeurent donc inchangées. La présidente du CFE demande au Gest Sup PSP(E) de fournir les données sur les billets du programme pleine flexibilité qui n'ont pas encore été échangés et quand ils ont été gagnés. Une motion, si nécessaire, peut être déposée sur réception des données et après discussion ultérieure.</p> <p>v. <u>Subvention aux non-membres d'un fonds de l'unité (NFU)</u>. Les membres NFU ne font pas partie d'un fonds de l'unité en raison de leur situation géographique. Les membres NFU ont droit à la subvention du FE et au dividende du RARM-CANEX (lorsqu'il est disponible). Ce dernier n'était pas disponible pour l'AF 20/21. Les NFU ont droit à une demande par année d'affectation (trois années d'affectation = 3 demandes). L'allocation de la subvention NFU du FE pour l'AF 20/21 était de 100 € par membre de la famille éligible. Les demandes doivent être soumises avant la fin de l'AF. La justification de la prolongation du délai de soumission est la même que pour le programme</p>	<p>Tous sont en faveur, motion adoptée.</p>
--	--	--

flexibilité reste à 100 par saison et 250 € par billet. Le Cmdt Italie demande si le budget est positionné pour le nombre de prix (100 pleine flexibilité pour le programme d'été et 100 pleine flexibilité avec 60 chalets pour le programme d'hiver). Le Gest Sup PSP(E) explique que ces discussions budgétaires auront lieu lors de la prochaine réunion sur les options budgétaires pour l'AF 21/22.

d. Discussion sur les allocations du FU/NFU par personne :

- i. Le GTFE estime qu'il y a trop d'incertitude pour augmenter les allocations du FU pour l'AF 21/22. Il a été discuté lors des réunions précédentes que des allocations plus élevées ont été budgétisées dans le passé. La présidente du CFE souligne que les soldes du FU semblent relativement sains, peut-être en raison de la COVID et de son impact négatif sur la capacité à mener des activités.
- ii. Le Gest Sup PSP(E) fournira un budget dégressif pour la présentation des options budgétaires de l'AF 21/22, c.-à-d. que l'allocation du fonds de l'unité augmentera ou diminuera en pourcentage.

e. Discussion sur le budget de l'AF 21/22. Le Gest Sup PSP(E) informe le CFE des considérations relatives au budget de l'AF 21/22 comme suit :

- i. L'avant-projet de budget actuel comprend des subventions du FU de 100 € par membre du FE, des subventions NFU de 100 € par membre de la famille, le dividende de CANEX/RARM de 55 € par militaire, des allocations régulières du fonds de représentation et un programme pleine flexibilité / de chalet avec une échelle mobile.
- ii. On a demandé aux gestionnaires des magasins d'être prudents dans leurs projections budgétaires pour l'AF 21/22. Le magasin du Royaume-Uni prévoit une participation aux bénéfices de 40 000 €, celui de Ramstein de 240 000 €. Dans les périodes sans COVID, Ramstein contribue environ 350 000 € au FE.
- iii. Les autres programmes dont le maintien est recommandé sont le Programme de soutien aux familles (6 000 €) et le programme académique (7 000 €).

	iv. Les FU travaillent actuellement sur leurs budgets locaux. Une fois que les états financiers sont mis à jour, le Gest Sup PSP(E) fournira les options budgétaires proposées aux membres du CFE en leur laissant le temps de les examiner avant la réunion budgétaire lors de la deuxième semaine de mars.	
VI	DISCUSSION LIBRE	
	1. <u>Rep des membres NFU</u> . Le Lcol P. Mackenzie, Rep NFU pendant 4,5 ans, retournera à Ottawa cet été. Le Lcol Mackenzie fait remarquer que le poste du rep des membres NFU est normalement lié à son poste, donc occupé par son remplaçant. Il recommande que le comité prenne plutôt en considération les membres qui pourraient être la bonne personne, ou qui peuvent assister aux réunions du GTFE et du CFE, plutôt que de nommer son remplaçant. Le Bgén Quinn le remercie pour ses services en tant que Rep NFU et demande aux cmdt d'envisager un remplacement et de solliciter des volontaires.	Info
VII	LEVÉE DE LA RÉUNION	
	1. MOTION . Le Cmdt Allemagne demande une motion pour la levée de la réunion à 11 h 47, appuyée par le Cmdt EMI OTAN. 2. La prochaine réunion aura lieu la deuxième semaine de mars 2021 pour la discussion du budget	Tous sont en faveur, motion adoptée. Gest Sup PSP(E)

RÉVISÉ PAR

M. Taylor
Gest Sup PSP(E)

Date

RECOMMANDÉ

T. Byrd, Maj
Président du GTFE

Date

APPROUVÉ/NON APPROUVÉ

D.O. Quinn, BGen
Présidente du CFE

Date

Liste de distribution

Action

Gest Sup PSP(E)
Membres GTFE

Information

Cmdt Brunssum
Cmdt CC NAEWF
Cmdt USFC(E)
Cmdt Allemagne
Cmdt Kalkar/Uedem/Wesel
Cmdt Italie
Cmdt Lille
Cmdt Molesworth
Cmdt Naples
Cmdt EMI OTAN
Cmdt Pays-Bas/Nord-est
Cmdt Norfolk
Cmdt Northwood
Cmdt Norvège
Cmdt Oberammergau
Cmdt Poggio-Renatico
Cmdt Ramstein
Cmdt Roumanie
Cmdt Rome
Cmdt Casteau/Sud-ouest
Cmdt Torrejon
Cmdt Turquie
Cmdt RU
OSC Bruxelles
OSC HST(E)
SCR
 CmdtA JFCNP
 Cmdt NDC Rome
 MC DCOS Plans
 SHAPE ACOS J5
SNR Elblag
SNR BDC
SNR Bydgoszcz
SNR République Tchèque
SNR Riga
SNR Sigonella
SNR Szczecin
SNR Tallinn
SNR Vilnius
SNR Milan
Coordinateurs des PSP Europe

Coordinateur des chalets des PSP
AJAG Europe
Gestionnaire CCR